

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'AUBERTIN

-----  
Séance du 19 août 2024

<b>Date de convocation</b> 1 <sup>er</sup> août 2024	Nombre de Conseillers :	En exercice :	12
		Présents :	12
		Votants :	12
<b>Date d'affichage</b> 1 <sup>er</sup> août 2024			

**OBJET : Demande de Fonds de Concours (FDC) auprès de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées pour l'ensemble des travaux d'aménagement dans le cadre du soutien à la ruralité et à l'environnement**

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf août, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Mme Martine RODRIGUEZ, maire,**

**Présents :** Mmes Sandrine BERSANS, Sandrine HOURS, Françoise CLASTRE, Isabelle BRUN, Sarah LA-CAVE-PISTAA, MM. Olivier MICHON, Jean-Marc MAZOU, Sébastien LACAVE-PISTAA, Jérôme SANCHEZ, Xavier PIAT, Yannick BIELLE.

**Absents-excusés :**

Mme BERSANS a été nommée secrétaire.

Mme le Maire fait le point avec le Conseil Municipal sur les travaux d'aménagement à effectuer sur la commune en 2024, à savoir :

- **Travaux dans les bâtiments communaux et les ouvrages d'art** pour un montant total de **41 703.63 € HT**  
*(Réparation d'un vitrail de l'église pour un montant de 8 350 € HT, travaux sur la charpente du bâtiment de la Mairie pour un montant de 4 050 € HT, achat, livraison et pose de cavurne pour le columbarium pour un montant de 4 258.33 € HT, travaux de réparation du pont sur le Jusclat pour un montant de 20 160 € HT, travaux du Pont Claverie pour un montant de 4 885.30 € HT)*
- **Acquisition de matériels pour la maison pour Tous** pour un montant total de **8 848.63 € HT**  
*(Achat, livraison et pose d'un lave-vaisselle pour un montant de 2 462.80 € HT, achat et livraison de tables et chariot roulant pour un montant de 4 910.25 € HT, achat et livraison d'une plancha et chariot pour un montant de 1 475.58 HT)*

Le coût total des travaux s'élève à **50 552.26 € HT.**

Mme le Maire propose de solliciter de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées un fonds de concours à hauteur de 30 % et propose au Conseil Municipal d'approuver le plan de financement, ci-après :

Dépenses HT	Montant en €	Recettes	Montant en €
<b>Travaux dans les bâtiments communaux et les ouvrages d'art</b> <i>(réparation d'un vitrail, travaux sur la charpente de la Mairie, Cavurne pour le columbarium, Travaux du pont sur le Jusclat et du pont Claverie)</i>	41 703.63	<b>Fonds européens</b> FEDER FEADER	
<b>Acquisition de matériel pour la Maison pour Tous</b> <i>(Lave-vaisselle, tables, chariot et plancha)</i>	8 848.63	<b>État :</b> FNADT DETR Autre (ministère)	
		<b>Région Nouvelle Aquitaine:</b>	
		<b>Département Pyrénées Atlantiques :</b>	
		<b>Communautés d'agglomération (FDC) (30% du coût total HT)</b>	15 165.68
		<b>Autofinancement commune:</b>	35 386.58
		<b>Autres (à préciser) :</b>	
<b>TOTAL HT</b>	50 552.26	<b>TOTAL</b>	50 552.26
<b>TVA</b>	10 110.46		10 110.46
<b>TOTAL TTC</b>	60 662.72		60 662.72

Entendu Mme le Maire dans ses explications et en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver les projets de travaux d'aménagement et le plan de financement d'un montant total de **50 552.26 € HT**,
- d'autoriser Mme le Maire à solliciter le Fonds de Concours (FDC) auprès de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

AUTORISE

- Mme le Maire à signer la convention financière relative au FDC ou tout autre document correspondant au projet proposé.

Fait et délibéré en séance aux jour, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Martine RODRIGUEZ